

Séance publique du 15 juillet 2013

Date de la convocation des conseillers: 9 juillet 2013

Date de l'annonce publique de la séance: 9 juillet 2013

Présents: MM. Alex Bodry, bourgmestre, René Manderscheid et Loris Spina, échevins, Mme Sylvie Andrich-Duval, MM. Alain Becker, Bob Claude, Mmes Claudia Dall'Agnol, Josiane Di Bartolomeo-Ries, M. Jean-Paul Gangler, Mmes Michèle Kayser-Wengler, Colette Kutten, MM. Marcel Lorenzini, Romy Rech, Marc Schiffmann et Mme Brit Schlussnuss, conseillers et M. Joseph Schmit, secrétaire communal

Absents, excusés: M. Dan Biancalana, échevin et Mme Romaine Goergen, conseiller

Objet: Point 3.2 de l'ordre du jour: modification du chapitre XXXVII – Visites touristiques guidées – du règlement-taxes général;

Le conseil communal,

Vu le règlement-taxes général du 26 novembre 2001, dûment approuvée par arrêté grand-ducal du 13 janvier 2002, tel qu'il a été modifié par la suite;

Vu les articles 99, 102 et 107 de la Constitution;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Après en avoir délibéré conformément à la loi;

Décide, à l'unanimité,

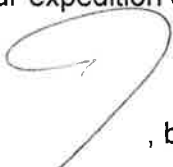
De modifier le chapitre XXXVII - Visites touristiques guidées - comme suit:

	circuit centre-ville d'une durée de 2 heures, par personne	pour chaque heure supplémentaire, par personne	package (visite de la tour d'eau CNA incluse)
Tarifs :			
1 personne	5 EUR	2 EUR	7 EUR
2 – 4 personnes	4,5 EUR	2 EUR	6.5 EUR
5 – 9 personnes	4 EUR	2 EUR	6 EUR
10 – 14 personnes	3,5 EUR	2 EUR	5,5 EUR
15 – 19 personnes	3 EUR	2 EUR	5 EUR
A partir de 20 personnes	2,5 EUR	2 EUR	4,5 EUR
Carte jeune, élèves, étudiants	2,5 EUR	2 EUR	4.5 EUR
Enfants de moins de 12 ans	Gratuit	gratuit	gratuit
Handicapés et accidentés de la vie, adultes 60 plus	2,5 EUR	2 EUR	4,5 EUR

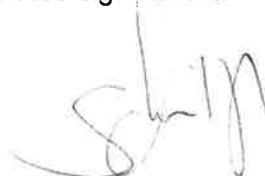
En séance, date qu'en tête. Suivent les signatures.

Pour expédition conforme.

Dudelange, le 18 juillet 2013



, bourgmestre



, secrétaire communal

